

RAPPORT D'IMPACT UN PARTENARIAT POUR LA CONSERVATION

LE PROGRAMME DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

2019–2020



CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA







CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA

À PROPOS DE CONSERVATION DE LA NATURE CANADA (CNC)

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, CNC protège et veille sur des terres et des eaux d'importance écologique et sur les espèces qu'elles abritent.

Notre processus de planification de la conservation, fondé sur la science, oriente notre travail. Nous œuvrons en partenariat avec des particuliers, des gouvernements, des communautés autochtones, des entreprises et d'autres intervenants afin de trouver des solutions de conservation. Nous protégeons des propriétés grâce à des dons, des achats, des servitudes de conservation et la renonciation à d'autres intérêts juridiques en matière de propriété foncière. Une fois protégées, nous assurons la gestion de ces terres à long terme.

Nous sommes fiers de vous présenter le *Rapport d'impact 2019-2020 du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)* qui résume ce que ce partenariat a permis de réaliser au cours de l'année ainsi que depuis sa mise en œuvre. Le rapport fait également état des réalisations de nos partenaires : Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada, le Groupe de travail des organismes de conservation canadiens, et des organismes de conservation nationaux et régionaux.

CNC reconnaît respectueusement que son travail à travers le pays se déroule sur les territoires traditionnels d'un grand nombre de nations et de communautés autochtones passées et actuelles. CNC remercie ces gardiens originels, et reconnaît le travail continu et la présence des peuples autochtones au Canada.

Conservation de la nature Canada

245, av. Eglinton Est, bureau 410
Toronto, Ontario, Canada M4P 3J1

conservationdelanature.ca/pcpn

Pour toute question relative au Programme de conservation du patrimoine naturel, contacter Paul Hewer, coordonnateur des relations gouvernementales
1 877 231-3552, poste 2268
paul.hewer@conservationdelanature.ca

^{MC} Marque de commerce de La Société canadienne pour la conservation de la nature

Table des matières

5 Un partenariat pour la conservation

6 Une première année réussie

7 Développement des capacités d'autres organismes de conservation + Mobilisation des Autochtones

8 Colombie-Britannique
Protection d'un estuaire à Bella Coola

9 Alberta
Conservation d'aires naturelles près du parc national Elk Island

10 Saskatchewan
Protection de l'eau potable dans les Prairies

11 Manitoba
Collaboration avec des propriétaires de ranchs pour conserver l'habitat de prairie

12 Carte
Projets réalisés dans le cadre du Programme de conservation du patrimoine naturel

14 Ontario
Hommage à un protecteur de la forêt

15 Québec
Conservation d'un important passage faunique

16 Nouveau-Brunswick
Protection de la source d'eau potable d'une communauté

17 Île-du-Prince-Édouard
Protection des terres contre la montée des eaux

18 Nouvelle-Écosse
Protection de la vie sauvage en milieu urbain

19 Terre-Neuve-et-Labrador
Protection d'une forêt essentielle grâce à une succession familiale

20 Appuyer la conservation au niveau communautaire

23 Canards Illimités Canada

Un partenariat pour la conservation



Nous traversons une époque extraordinaire.

Les Canadiens ont été durement touchés par la pandémie de la COVID-19. La population canadienne a par ailleurs fait preuve d'une grande résilience et de détermination dans l'adversité.

La COVID-19 a souligné pour nous tous l'importance de nous rapprocher de la nature. En tant que Canadiens, nous avons la chance d'avoir une nature généreuse sur tout notre territoire, un privilège qui s'accompagne d'une énorme responsabilité : celle de la protéger.

Se rapprocher de la nature présente des bienfaits reconnus pour la santé et protéger la nature contribue à la lutte contre les changements climatiques. Des écosystèmes sains sont essentiels au maintien de la santé humaine, c'est pourquoi le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger un quart des terres et un quart des océans du pays d'ici 2025.

Cette année marque l'inauguration du Programme de conservation du patrimoine naturel. Dans le cadre de ce programme financé grâce à un important investissement du Fonds de la nature du Canada, notre gouvernement collabore avec Conservation de la nature Canada et ses partenaires pour établir de nouvelles aires protégées et de conservation d'un océan à l'autre. Le gouvernement du Canada travaille également avec Conservation de la nature Canada et de nombreux autres partenaires dans le cadre du Programme des dons écologiques afin d'offrir des avantages fiscaux aux Canadiens qui font don de terres écosensibles à des organismes admissibles. Ensemble, ces programmes contribuent grandement à la réalisation de nos objectifs de conservation.

Au nom d'Environnement et Changement climatique Canada, je voudrais féliciter Conservation de la nature Canada et ses partenaires pour leurs accomplissements en ce qui concerne la conservation et l'intendance des habitats fauniques. J'ai hâte de voir ce que ce nouveau programme nous permettra d'accomplir dans les années à venir.

L'honorable Jonathan Wilkinson, C. P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Gouvernement du Canada



On me demande souvent pourquoi nous faisons ce que nous faisons. Pourquoi Conservation de la nature Canada consacre-t-il du temps et des ressources à la protection des écosystèmes naturels et des espèces végétales et animales qui en dépendent?

Ma réponse est simple : nous ne pouvons être en santé dans un monde qui ne l'est pas.

La nature, lorsqu'on lui en donne la chance, fait un travail remarquable pour nous fournir tout ce qui est nécessaire à notre bien-être : de l'air et de l'eau, une protection contre les impacts des changements climatiques, voire un soutien contribuant à notre santé mentale, spécialement durant cette période de pandémie.

La population canadienne, peut-être plus que celle de tout autre pays, comprend la nécessité de travailler ensemble pour protéger ses terres, ses eaux douces et ses océans. Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN), qui fait partie du Fonds canadien pour la nature, est un modèle de partenariat unique qui rassemble les gens d'un océan à l'autre et à l'autre pour le bien de la nature.

Au nom de Conservation de la nature Canada, je tiens à manifester notre gratitude à Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, et à son personnel, pour cet important investissement dans notre avenir. Nous sommes reconnaissants du soutien de nos partenaires dans le cadre du PCPN : Canards Illimités Canada, Habitat faunique Canada, le Groupe de travail des organismes de conservation canadiens, ainsi que tous les organismes de conservation locaux qui font une différence dans leurs communautés. Et pour conclure, à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens dont l'appui financier a permis d'amasser les contributions de contrepartie prévues dans le cadre du programme, je dis merci pour votre générosité et votre foi en notre mission.

La nécessité d'un programme comme le PCPN n'a jamais été aussi urgente pour aider le Canada à atteindre ses objectifs de conservation. Nous espérons que les récits contenus dans ce rapport sur la première année du PCPN témoigneront de son impact positif et nous inspireront tous à en faire plus.

John Lounds

Président et chef de la direction
Conservation de la nature Canada

Une première année réussie

Étonnamment près du centre-ville de Halifax se trouve un milieu naturel encore à l'état sauvage. D'un de ses points culminants, entouré de landes rocheuses et du calme de la forêt, on aperçoit les plus hauts bâtiments de la ville. Conservation de la nature Canada (CNC) a travaillé à la protection de cette oasis naturelle qui porte dorénavant le nom de parc sauvage Shaw (*Shaw Wilderness Park*). D'une superficie de 155 hectares (383 acres), le parc allie le travail de conservation à des activités récréatives axées sur la nature. Ce projet s'est concrétisé grâce aux nombreux résidents et résidentes de Halifax qui se passionnent pour l'exploration, et la protection, de ce milieu naturel.

Kathleen Hall, qui a appuyé le projet depuis ses débuts, a grandi au bord du lac Williams, situé à l'intérieur des limites du parc. Lorsqu'elles étaient petites, sa sœur Debbie et elle escaladaient les rochers et exploraient la forêt jusqu'à la tombée de la nuit. « J'ai toujours eu la conviction que ces terres devaient demeurer telles quelles, c'est-à-dire dans l'état dans lequel elles sont depuis des siècles, explique-t-elle. Nos parents nous ont transmis un profond sentiment de respect et de responsabilité à l'égard de notre environnement. » Kathleen, sa sœur Debbie, et de nombreux membres de leur famille élargie ont contribué à la création du parc. Comme bien d'autres Canadiennes et Canadiens, la famille Hall a profité du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) pour protéger un coin de pays qu'ils adorent.

Lancé en 2019 grâce à un investissement de 100 millions de dollars du Gouvernement du Canada, le PCPN est administré par CNC, en partenariat avec Canards Illimités Canada (CIC), Habitat faunique Canada, le Groupe de travail des organismes de conservation canadiens et d'autres organismes de conservation du pays. Il est la continuation du précédent partenariat avec le gouvernement fédéral, le Programme de conservation des zones naturelles (PCZN), puisqu'il encourage aussi la population canadienne à conserver la nature. Dans le cadre du

PCPN, chaque dollar investi par le Gouvernement du Canada sera bonifié par une contribution de contrepartie de 2 \$ amassée par CNC, CIC et les autres organismes de conservation du pays.

Au cours de sa première année d'existence, le PCPN a aidé CNC, CIC et d'autres organismes à conserver plus de 13 000 hectares (32 124 acres) et à protéger des terres pour 20 espèces en péril. La superficie des projets allait de plusieurs centaines d'hectares à moins d'une douzaine. Chacun de ces nouveaux projets permettra de consolider le réseau d'aires protégées au Canada, et ce, grâce à un investissement de 25 millions de dollars du gouvernement fédéral et de fonds de contrepartie de l'ordre de 47 millions de dollars amassés par les partenaires du PCPN. Ces fonds de contrepartie proviennent de Canadiennes et de Canadiens, d'entreprises, de fondations et d'autres ordres de gouvernement. Grâce à ces contributeurs, CNC et ses partenaires pourront protéger activement et gérer ces terres pour les générations à venir.

Le parc sauvage Shaw est un exemple de ce que le PCPN peut accomplir. Les contributions des gouvernements provinciale et municipale, d'entreprises (The Shaw Group) et de particuliers comme la famille Hall, en collaboration avec le PCPN, ont permis de conserver un joyau naturel dans la zone urbaine de Halifax.

Durant sa première année, le PCPN a aussi contribué au développement des capacités d'autres organismes de conservation et à la mobilisation des Autochtones (p. 7). CNC et ses partenaires sont reconnaissants de ce partenariat si spécial et fiers de ce qu'il a permis d'accomplir.

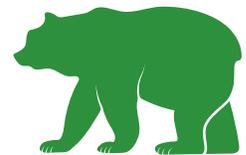
Le présent document offre des exemples de réussites obtenues durant la première année du PCPN. Celles-ci illustrent ce qui devient possible lorsque la population canadienne se rallie pour conserver les endroits qui lui sont chers et les protéger pour assurer un bel avenir aux paysages naturels canadiens.

ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DU PCPN

Le PCPN propulsera CNC et ses partenaires pour qu'ils réalisent de grandes choses pour la conservation au Canada.



Protéger 200 000 hectares
(plus de 494 210 acres)
à travers le Canada d'ici 2023.



Fournir un habitat aux espèces en péril au pays,
dont celles inscrites sur liste de la
Loi sur les espèces en péril du Canada.



Contribuer à l'engagement du gouvernement canadien
de conserver 25 % des terres
et des eaux du pays d'ici 2025,
et 30 % d'ici 2030.



Développement des capacités d'autres organismes de conservation

L'Ontario Land Trust Alliance, la Land Trust Alliance of British Columbia et le Réseau de milieux naturels protégés (au Québec) ont offert des outils et des ressources éducatives telles que des tables rondes, des ateliers et des webinaires, afin d'aider la communauté des organismes de conservation à se conformer aux Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada.

En 2019, Canards Illimités Canada (CIC) a aussi entrepris d'améliorer sa conformité à la pratique B de la 3^e norme des Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada (Composition et structure du conseil d'administration).

Durant la première année du PCPN, Conservation de la nature Canada a entrepris les premières étapes menant à la création d'outils de priorisation, à la mise sur pied de formations en planification de la conservation, à l'amélioration de son système de gestion des données et à des investissements dans de nouvelles technologies de terrain.



Mobilisation des Autochtones

CNC et ses partenaires s'engagent à collaborer étroitement avec les communautés autochtones pour faire progresser la conservation et la réconciliation. Plusieurs objectifs ont été établis par CNC afin d'accroître et d'améliorer sa collaboration avec les peuples autochtones dans le contexte de projets de conservation en lien avec le PCPN.

Au cours de la première année du programme, CNC a discuté de projets spécifiques avec des communautés et des nations autochtones. Comprendre les points de vue et les intérêts de nos partenaires et collaborateurs est essentiel à la réussite de ces projets. Des membres du personnel de CNC ont pris part à plusieurs formations en développement des compétences culturelles suscitant une compréhension profonde de l'histoire commune du Canada. Finalement, CNC a entamé des discussions avec au moins deux communautés autochtones quant à la possibilité de créer un organisme de conservation autochtone.



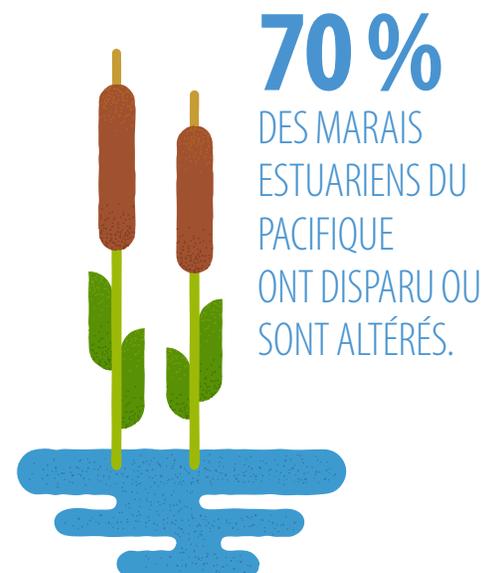
Protection d'un estuaire à Bella Coola

L'estuaire de la rivière Bella Coola, situé dans la célèbre forêt pluviale du Grand Ours, est d'une grande richesse naturelle et culturelle. Une faune composée de saumons, d'ours, d'aigles, de sauvagines et d'oiseaux de rivage y convergent. Ce milieu naturel fournit un habitat essentiel à un certain nombre d'espèces en péril, dont le grizzly (espèce préoccupante) et le guillemot marbré (oiseau de mer; espèce menacée).

L'estuaire, qui borde la municipalité de Bella Coola, a fourni au fil des millénaires d'incalculables ressources aux personnes vivant ou traversant la vallée du même nom. De nos jours, il est fréquemment visité par la population locale.

En janvier 2020, Conservation de la nature Canada (CNC) a acquis 53 hectares (131 acres) donnant sur l'estuaire. L'aire de conservation Tidal Flats, qui est voisine d'autres terres conservées, était la dernière parcelle non protégée située à l'embouchure de la rivière Bella Coola. Ce premier projet de CNC dans la vallée a reçu un accueil très favorable de la communauté de Bella Coola. La protection de ces terres est appuyée par la Nation Nuxalk, dont les membres fréquentent régulièrement le site pour des activités culturelles et de loisirs.

Les fonds provenant du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) ont favorisé l'obtention de généreuses contributions de plusieurs organisations et d'individus, dont la Sitka Foundation, le Vista Fund provenant de la Nicola Wealth Private Giving Foundation, la British Columbia Conservation Foundation, la Jack & Sylvia Gin Foundation, Geoff et Karen Cowper, Eric Grace et la Takla Foundation.



Conservation d'aires naturelles près du parc national Elk Island

À l'est d'Edmonton, près du parc national Elk Island, les forces de la nature ont créé au fil des millénaires une région de forêts, de lacs et de milieux humides, qui abrite de nos jours une impressionnante diversité d'espèces. Aussi connue sous son nom cri *Amiskwacyi*, signifiant « collines du castor » (*beaver hills*), cette région revêt une grande importance pour les peuples autochtones, dont les Niitsítpiis-stahkoii, les Métis, les Cris des plaines et les Cris.

Les collines Beaver sont également d'une importance mondiale pour les oiseaux migrateurs. Chaque année, des centaines de milliers de sauvagines, d'échassiers et d'oiseaux de rivage s'y arrêtent pour se reposer et s'alimenter. La région abrite aussi de grands mammifères, comme l'orignal et le cerf, qui doivent se déplacer sur de grandes distances pour s'alimenter, en particulier en hiver.

Heureusement, les collines Beaver ont une riche histoire en matière de conservation. On y trouve en effet la plus ancienne aire protégée au pays, désignée réserve forestière en 1892 par le ministère fédéral de l'Intérieur. En 2016, la région a aussi été désignée réserve de biosphère par l'UNESCO qui y reconnaît la cohabitation harmonieuse de la population et de la nature.

Conservation de la nature Canada (CNC) œuvre depuis 2002 dans la région. Le PCPN lui a récemment permis d'acquérir 3 nouvelles propriétés totalisant 127 hectares (314 acres). La conservation des collines Beaver a été le fruit d'un travail d'équipe accompli grâce à des partenariats établis avec de nombreux organismes de conservation régionaux, dont l'Alberta Fish and Game Association, l'Edmonton & Area Land Trust, l'Alberta Conservation Association, Canards Illimités Canada et la Beaver Hills Initiative.



PLUS DE
130

ESPÈCES D'OISEAUX ONT ÉTÉ
APERÇUES À L'OBSERVATOIRE
D'OISEAUX DE BEAVER HILLS.





LE LAC BUFFALO POUND
FOURNIT DE L'EAU POTABLE
À PRÈS DE
300 000
PERSONNES, SOIT PRÈS DU
QUART DE LA POPULATION DE
LA SASKATCHEWAN.



Protection de l'eau potable dans les Prairies

Isobel Ralston et Jan Oudenes, un couple de l'Ontario passionné de nature, ont créé le MapleCross Fund. Tous deux étaient ravis d'appuyer un projet de conservation à Buffalo Pound, dont l'impact allait être énorme et durable pour la nature et les communautés environnantes.

La région abrite des prairies indigènes, l'un des écosystèmes les plus menacés de la planète. Le lac Buffalo Pound, qui borde la propriété de Conservation de la nature Canada (CNC), alimente près de 300 000 personnes en eau potable, soit environ 25 % de la population de la province, dont celles de Regina et Moose Jaw.

Au cours des 25 dernières années, plus de 809 000 hectares (2 millions d'acres) de prairies indigènes ont disparu en Saskatchewan. Aujourd'hui, elles n'y occupent plus que 20 % de leur superficie d'origine. Voilà qui pose de sérieuses difficultés aux espèces animales et

végétales qui en dépendent, dont plus de 70 espèces qui figurent sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada, comme ces trois oiseaux : le pipit de Sprague (menacée), le goglu des prés (menacée), le bruant de Baird (préoccupante), ainsi que le blaireau d'Amérique (préoccupante) et la grenouille léopard (préoccupante).

Grâce au PCPN, CNC a acquis 742 hectares (1 833 acres) de prairies indigènes, qui captent et stockent d'importantes quantités de carbone, et 7 kilomètres de berges sur la rive nord du lac Buffalo Pound.

Même s'ils ne sont jamais allés au lac Buffalo Pound, Mme Ralston et M. Oudenes ont déjà voyagé dans la province. « En repensant à nos visites en Saskatchewan, qui nous ont aidés à prendre notre décision, nous nous sommes souvenus d'une rencontre surprise avec des antilopes d'Amérique, d'un coucher de soleil

magnifique et de la pleine lune se levant sur une vaste prairie », explique le couple au sujet de sa motivation pour le projet. « Buffalo Pound est devenu particulièrement intéressant pour nous quand nous avons compris sa grande importance écologique pour les espèces sauvages et les communautés avoisinantes », explique Mme Ralston. Pour contribuer à la protection de ce milieu naturel, le couple s'est engagé à aider CNC à compléter sa collecte de fonds en versant, par l'entremise de son fonds Maplecross, 1 dollar pour chaque dollar recueilli par CNC, et ce, sur une période de 6 semaines.

Ce projet a aussi reçu l'appui du Fonds de développement de la pêche et de la faune de la Saskatchewan, ainsi que de Chris Selness et Wendy Woodard, Susan et Brad Hertz, et de Leslie Ann Chandler. De nombreux autres particuliers ont également appuyé le projet.

Collaboration avec des propriétaires de ranchs pour conserver l'habitat de prairie

Surplombant la rivière Assiniboine et

bordée par une savane de chênes et une forêt, le paysage ondulé de prairie mixte sèche de Waggle Springs abrite des oiseaux désignés menacés à l'échelle nationale, comme le pipit de Sprague. Ses sources, qui sont alimentées par la nappe phréatique, sont l'habitat du mimule glabre, une plante à fleurs rare à l'échelle nationale.

Situé près de la ville de Brandon, Waggle Springs fait partie d'une vaste étendue de prairies dont la protection a débuté en 2016, par l'acquisition de 176 hectares (434 acres), suivie en 2017 de 130 hectares (320 acres) supplémentaires.

Totalisant aujourd'hui 369 hectares (914 acres), le complexe Waggle Springs abrite plusieurs espèces désignées vulnérables à l'échelle provinciale ou nationale, dont le scinque des prairies (un lézard), le pipit de Sprague, la grenouille léopard et le monarque. Sa prairie à herbes mixtes abrite des espèces rares et typiques des prairies, dont le bruant sauterelle (un oiseau) et l'asclépiade laineuse (une plante).

Historiquement, les propriétaires utilisaient cette terre comme pâturage, ce qui a contribué au maintien de sa biodiversité. Collaborer avec des agriculteurs et des propriétaires fonciers de la région a permis d'y élaborer des pratiques efficaces de gestion des terres, notamment en y poursuivant les activités de pâturage qui profitent

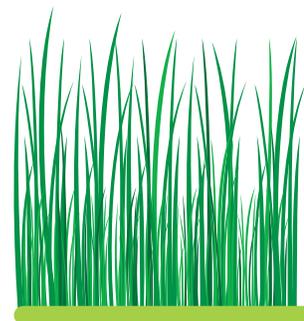
à l'industrie de l'élevage de la région et à la santé des prairies indigènes.

M. Gord Beddome continue de faire paître son troupeau sur les terres de Waggle Springs, maintenant conservées grâce au PCPN. « La protection de l'environnement et l'élevage de bétail peuvent aller de pair et profiter à tous, dit-il. Je sais que je détiens maintenant une plus grande connaissance de mon travail. »

CNC s'engage auprès de collectivités locales par l'entremise d'événements, comme la journée « Ferme ouverte » (*Open Farm*) et en organisant des activités Bénévoles pour la conservation. Ces dernières donnent aux membres de la communauté l'occasion de contribuer à l'entretien et au rétablissement d'écosystèmes et d'espèces en péril.

Waggle Springs, qui est situé sur le territoire traditionnel des Anashinaabe, des Métis et des Sioux, accueille également un projet pilote et une collaboration avec le service de santé *Treaty 2 & 4 Health Services*. Certaines plantes y sont récoltées de façon durable pour en faire un usage traditionnel.

L'ajout de cette troisième propriété au complexe Waggle Springs est une étape de plus pour la conservation des prairies fragmentées.



DEPUIS 1970, LA POPULATION D'OISEAUX DE PRAIRIE A CHUTÉ DE **59%** AU CANADA.





Programme de conservation du patrimoine naturel

Projets de CNC, CIC et d'autres organismes de conservation au 31 mars 2020

- Projet de Conservation de la nature Canada
- Projet de Canards Illimités Canada (CIC)
- Projet appuyé par le Fonds pour les organismes de conservation





Hommage à un protecteur de la forêt

John « Jack » Hunter Allum a été un ardent défenseur de la nature toute sa vie durant, avec un faible pour les forêts. Il y a 40 ans, il a acquis, à 25 kilomètres de Kingston, une propriété située dans l'arche de Frontenac et composée de crêtes de granit, de milieux humides, de berges et d'une forêt. M. Allum a passé de nombreuses années à agrandir cette forêt en restaurant d'anciens champs agricoles en y plantant 20 000 arbres indigènes. Après sa mort, ses fils ont honoré ses dernières volontés en vendant la propriété de 119 hectares (294 acres) à CNC, qui a pu en faire l'acquisition avec l'appui du PCPN.

L'arche de Frontenac est située à la rencontre du Bouclier canadien, au nord, et de la zone carolinienne, au sud. Ce chevauchement unique explique la présence d'une étonnante variété d'espèces de plantes, d'insectes et d'animaux, dont un grand nombre sont en péril. L'arche de Frontenac est l'un des principaux corridors forestiers à l'est des Rocheuses.

L'incroyable richesse environnementale et historique de cette propriété, située dans la Zone importante pour la conservation des oiseaux Frontenac Forests et dans les milieux humides de Leland (terres humides d'importance provinciale), a été reconnue en 2002 quand l'arche de Frontenac a été désignée réserve de biosphère par l'UNESCO.

C'est grâce à des propriétaires comme M. Allum que CNC arrive à protéger ce milieu naturel d'exception. Le PCPN permet à CNC et à d'autres organismes de conservation d'acquérir et de protéger des milieux naturels uniques au Canada. Les fonds du programme consacrés à ce projet ont fait l'objet de contributions de contrepartie du U.S. Fish and Wildlife Service, en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*, et de nombreux généreux donateurs et donatrices.

ON ESTIME À
20 000 \$
 (PAR HECTARE, PAR ANNÉE), LA VALEUR DES SERVICES ÉCOLOGIQUES DES FORÊTS DE CETTE RÉGION.



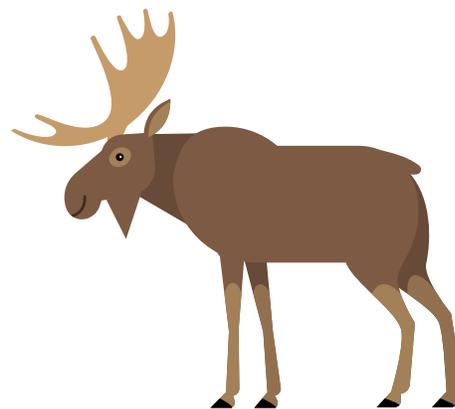
Conservation d'un important passage faunique

Les mammifères à grand domaine vital, tel que l'orignal, doivent parcourir de grandes distances pour combler leurs besoins. Dans bien des cas, cela implique de traverser des routes, ce qui présente un risque de collision avec des véhicules. Le PCPN appuie les organismes comme Conservation de la nature Canada (CNC) et Conservation Manitou qui mènent des projets pour améliorer la sécurité des personnes qui empruntent ces routes et des espèces qui les traversent.

En 2019, CNC a acquis 27 hectares (67 acres) d'une grande importance écologique le long de la route 117 à Ivry-sur-le-Lac, dans la région des Laurentides. Située à mi-chemin entre deux étendues forestières d'importance régionale, la propriété se trouve à l'entrée d'un passage faunique permettant aux animaux de traverser la route. CNC et ses partenaires effectueront des travaux d'aménagement pour rendre ce passage encore plus sécuritaire. Cet effort de conservation s'inscrit dans un projet plus vaste de corridor écologique auquel CNC travaille en collaboration avec nombre d'autres organisations et agences gouvernementales dans le but de protéger et d'agrandir les corridors écologiques dans la province.

La propriété, sise à flanc de montagne et nommée Passage faunique Ivry, abrite un milieu humide et une grande diversité d'espèces d'arbres, comme l'érable à sucre, le bouleau jaune et le sapin baumier, et d'animaux, tels que le coyote, l'orignal et diverses espèces de sauvagines.

L'appui du PCPN a été bonifié grâce à des fonds provenant d'autres sources, dont le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec dans le cadre du projet Ensemble pour la nature, Hydro-Québec, la Fondation de la faune du Québec, la MRC des Laurentides et son Fonds de développement du territoire, et le U.S. Fish and Wildlife Service. Les autres partenaires ayant contribué à la réussite du projet incluent l'Université Concordia, Conservation Manitou, Éco-Corridors Laurentiens, la Corporation du parc linéaire du P'tit Train du Nord et la Fondation Woodcock.



LE DOMAINE VITAL D'UN
ORIGNAL EST DE
20 À 40
KILOMÈTRES CARRÉS.





Protection de la source d'eau potable d'une communauté

Dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, entre le village de Riverside-Albert et la zone naturelle protégée de la gorge Caledonia, se trouve un exemple de forêt acadienne aussi rare que spectaculaire. Ses épinettes rouges, érables à sucre, érables rouges et bouleaux jaunes matures ont pour la plupart plus de 80 ans.

Après des siècles de colonisation et d'exploitation, la forêt acadienne mature, qui est la forêt typique des Maritimes, occupe aujourd'hui moins de 5 % de sa superficie d'origine. En février, Conservation de la nature Canada (CNC) a acquis 40 hectares (100 acres) de cette forêt.

Ce projet de conservation est le fruit d'une collaboration remarquable. Alors que des membres du personnel de CNC étaient en quête d'une forêt ancienne à protéger, ils ont découvert les réservoirs d'eau potable du village de Riverside-Albert. Cette eau est fournie aux résidents en vertu d'un bail de 100 ans qui était sur le point de venir à échéance. CNC a rencontré le propriétaire foncier, puis le Village, pour trouver un arrangement qui profiterait à tous. Grâce à l'appui de multiples partenaires, le terrain qui abrite les réservoirs est maintenant protégé pour que son habitat de forêt et la source d'approvisionnement en eau du village soient tous deux conservés.

Le PCPN a permis de susciter des contributions d'autres sources. Ce projet a également reçu l'appui de la Province du Nouveau-Brunswick, du Fonds en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick, de la Shepody Fish and Game Association, de la Fondation Hewitt, de la Lockhart Foundation, de American Friends of Canadian Nature et de nombreux particuliers.

CHAQUE AUGMENTATION DE 10 % DU COUVERT FORESTIER D'UN BASSIN VERSANT PEUT RÉDUIRE JUSQU'À

20 %

LES COÛTS LIÉS AU TRAITEMENT DES EAUX.



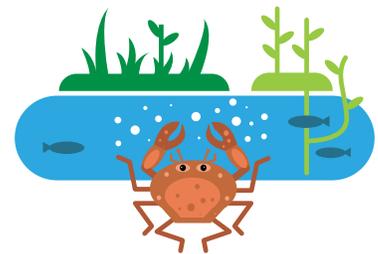


Protection des terres contre la montée des eaux

La conservation des marais salés est d'une importance cruciale, tant pour la protection des espèces sauvages que des collectivités. Ces milieux ne représentent pourtant que 1 % de la superficie terrestre de l'Île-du-Prince-Édouard; ce qui en fait une priorité de conservation dans la province. Ces milieux d'exception jouent un rôle de premier plan pour protéger les collectivités côtières de la hausse du niveau des mers et des tempêtes, qui sont de plus en plus fréquentes. Assurer leur protection est donc important pour l'adaptation aux changements climatiques et la diminution de l'érosion côtière.

La réserve naturelle d'Abram-Village de Conservation de la nature Canada (CNC), située à l'ouest de Summerside, entoure l'un des marais salés les plus impressionnants et intacts de l'Île-du-Prince-Édouard. En février, CNC a agrandi la réserve par l'acquisition de 10 hectares (25 acres) de terres boisées en bordure du marais salé d'Abram-Village.

Les fonds nécessaires à ce projet de conservation ont été fournis par le Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de conservation du patrimoine naturel et par le U.S. Fish and Wildlife Service en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act*. American Friends of Canadian Nature, le Cooke Insurance Group et nombre de donatrices et de donateurs privés ont également appuyé le projet.



2/3

DES MARAIS SALÉS DE LA CÔTE ATLANTIQUE ONT DISPARU.



Protection de la vie sauvage en milieu urbain

Environ 80 % de la population canadienne vit en milieu urbain ou à proximité, augmentant ainsi l'importance de la conservation des milieux naturels qui s'y trouvent. Grâce à l'appui du PCPN, la population du Grand Halifax pourra profiter de 155 hectares (383 acres) de nature sauvage à l'intérieur même des limites de la ville. Entouré de landes rocheuses et baignant dans la tranquillité de la forêt, un des points culminants du nouveau parc sauvage Shaw (*Shaw Wilderness Park*) offre une vue sur les plus hauts bâtiments de la ville.

Le parc, qui allie le travail de conservation à la pratique d'activités de plein air, fournit un habitat à plus de 40 espèces d'oiseaux nicheurs et d'autres espèces. Lieu privilégié des adeptes de randonnée, le parc sauvage Shaw abrite un réseau de sentiers rustiques et donne accès à deux lacs. Il assure également la protection d'un rare écosystème de pin gris et de corème de Conrad (un arbuste) unique à la Nouvelle-Écosse.

Après de nombreuses années d'efforts, le projet a pu être achevé grâce au PCPN. Ce dernier a en effet permis de susciter des dons de la population locale (campagne de financement *Keep Halifax Wild*), de la Municipalité régionale de Halifax, de la Province de la Nouvelle-Écosse et de la Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust.

Un plan de gestion à long terme du parc sauvage Shaw sera élaboré par la Municipalité régionale de Halifax, Conservation de la nature Canada et la collectivité locale.



5 KM

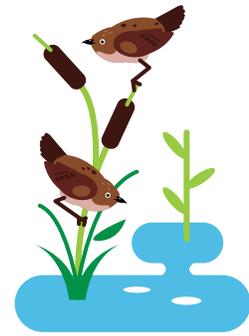
SÉPARENT LE CENTRE-VILLE
DE HALIFAX DU
PARC SAUVAGE SHAW.

Conservation d'une forêt essentielle grâce à une succession familiale

La vallée Codroy se trouve à l'ombre des monts Long Range, qui longent la côte ouest de l'île de Terre-Neuve. Son paysage pittoresque et ondulé suit la rivière Grand Codroy jusqu'à l'océan Atlantique. Situé à la rencontre de la rivière et de l'océan, l'estuaire de la Grand Codroy est une Zone humide d'importance internationale et Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO). Il va sans dire qu'on peut qualifier l'endroit de refuge pour les personnes passionnées par la nature, l'histoire, les voyages, mais surtout de refuge pour les oiseaux.

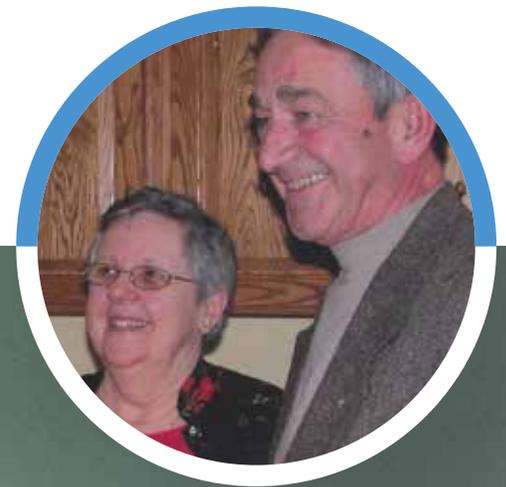
David et Phyllis Pike étaient des passionnés de nature qui aimaient beaucoup Terre-Neuve-et-Labrador. Ils ont aussi été des sympathisants de Conservation de la nature Canada (CNC) pendant de nombreuses années. Grâce à un généreux don de leur succession, CNC a pu acquérir 19 hectares (47 acres) de plus dans la vallée Codroy. Cette nouvelle acquisition consiste principalement en une forêt mixte de sapins baumiers, d'épinettes noires, d'épinettes blanches et de bouleaux jaunes susceptible d'offrir des habitats à des espèces figurant sur la liste fédérale des espèces en péril, comme la dégélie plombée (un lichen), et le bec-croisé des sapins (un oiseau de la sous-espèce *percna*).

La succession des Pike a fourni un financement privé essentiel à l'obtention de fonds de contrepartie du Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de conservation du patrimoine naturel. Sans l'appui de M. et Mme Pike, ce projet n'aurait pas été possible.



37

EST LE NOMBRE DE MILIEUX HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE TROUVÉS AU CANADA.





Appuyer la conservation au niveau communautaire

Susan Walmer, une résidente de la moraine d’Oak Ridges, se remémore une visite à l’un de ses endroits préférés de cette région, où les impacts positifs de la conservation l’ont le plus marquée : « Il existe une propriété très spéciale qui offre une vue panoramique et qui a été protégée grâce à des mesures de conservation. Un jour, au coucher du soleil, quand les lucioles dansaient et que les coyotes hurlaient, j’y ai vécu un moment magique de paix et de bonheur pendant lequel tous les soucis du monde se sont évanouis. J’ai souri et me suis pincée pour me rappeler que même s’il s’agit de mon "travail", c’est aussi ma passion et l’objectif de ma vie. »

En 2009, Mme Walmer s’est jointe au Oak Ridges Moraine Land Trust (ORMLT), un organisme voué à la conservation, à titre de directrice générale. « J’apprécie chaque instant que je consacre à protéger des terres privées et à faire des rêves des gens une réalité, dit-elle. La protection de ces lieux et de ces espèces fragiles, ainsi que du caractère champêtre de cette région unique était et demeure d’une grande importance pour moi, notre conseil d’administration et les personnes qui nous appuient. »

L’ORMLT fait partie des nombreux groupes qui ont bénéficié de l’appui du Fonds pour les organismes de conservation (FPOC) du PCPN au cours de sa première année. Dans le cadre du FPOC, les organismes peuvent présenter une demande à un fonds de 4,5 millions de dollars pour réaliser des projets dans leur région. Habitat faunique Canada, le partenaire chargé de l’administration du FPOC, gère le volet financement, sous les conseils avisés du Groupe de travail des organismes de conservation canadiens.

« L’appui du FPOC renforce et reconnaît le fait qu’une collaboration entre tous les niveaux de gouvernement, les donatrices et donateurs et les organismes de conservation, nous permet de continuer à protéger des sites d’importance sur la moraine et ses environs, et à travers le Canada », affirme Mme Walmer.

Au cours de la dernière année, le FPOC a fourni un appui à 22 organismes de conservation œuvrant dans 6 provinces. Ces organismes ont complété 31 projets qui ont permis de conserver 3 342 hectares (8 258 acres) d’habitats pour des espèces en péril. Les pages qui suivent présentent certains des projets complétés cette année et dans le cadre desquels des organismes de conservation locaux ont protégé des aires naturelles pour le bien-être de la nature et des collectivités avoisinantes.

Organismes qui ont reçu des contributions du Fonds pour les organismes de conservation durant l’année 2019-2020 du PCPN

- BC Parks Foundation
- Bruce Trail Conservancy
- Comité régional pour la protection des falaises
- Corridor appalachien
- Escarpment Biosphere Conservancy
- Fondation SETHY
- Georgian Bay Land Trust
- Héritage Plein Air du Nord
- Kawartha Land Trust
- Land Conservancy for Kingston, Frontenac, Lennox and Addington
- Nature-Action Québec
- Nova Scotia Nature Trust
- Oak Ridges Moraine Land Trust
- Ontario Farmland Trust
- Ontario Nature
- Regroupement pour la pérennité de l’île Verte
- Southern Alberta Land Trust
- Thames Talbot Land Trust
- The Couchiching Conservancy
- The Land Conservancy of British Columbia
- The Nature Trust of British Columbia
- Fondation pour la Protection des Sites Naturels du Nouveau-Brunswick

L'organisme de conservation de la moraine d'Oak Ridges

La forêt patrimoniale Beeton et Adjala

La moraine d'Oak Ridges est un riche corridor naturel du sud de l'Ontario, situé à proximité de la plus grande zone urbaine du Canada : Toronto. Cette crête géologique qui s'étire sur 160 kilomètres, du comté de Dufferin à l'ouest, au comté de Northumberland à l'est, permet à des millions de Canadiennes et de Canadiens d'accéder à une multitude de beautés naturelles. Puisque les eaux souterraines de la moraine sont une source d'eau potable pour 250 000 Ontariennes et Ontariens, il n'est pas étonnant que de nombreuses personnes de la région appuient la protection de ses terres.

La forêt Beeton, située sur la moraine, revêt une importance significative pour la Nation huronne-wendate, car jusqu'aux années 1700, elle abritait l'un de ses villages palissadés.

En 2016, l'organisme de conservation de la moraine d'Oak Ridges (*Oak Ridges Moraine Land Trust*; ORMLT) a contacté le Village de New Tecumseth pour exprimer son intérêt pour la protection et la gestion à long terme de

la forêt patrimoniale Beeton. L'ORMLT désireait procéder à l'évaluation des valeurs naturelles de la propriété et des ressources nécessaires pour assurer son intendance et sa gestion. Le Village a accepté et, par conséquent, a fait don des terres au ORMLT pour qu'il en supervise la protection environnementale.

Le PCPN est venu appuyer les efforts du ORMLT pour la conservation de 44 hectares (108 acres) de la forêt Beeton. Celle-ci abrite des espèces en péril comme le noyer cendré (en voie de disparition), l'hirondelle rustique (menacée), le pic à tête rouge (en voie de disparition), le pioui de l'Est (préoccupante) et le papillon monarque (en voie de disparition). Les résidents locaux apprécient la diversité des milieux humides, des forêts et des prés trouvés sur cette propriété.

La Nation huronne-wendate compte parmi les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce projet. « La Nation huronne-wendate est très fière de s'associer au ORMLT pour célébrer la protection des ressources naturelles et culturelles

qui nous sont les plus chères : la forêt et notre patrimoine, affirme Konrad Sioui, grand chef de cette nation autochtone. Autrefois, nos ancêtres menaient une vie bien remplie ici, dans un village entouré d'une palissade abritant des dizaines de maisons longues. Plusieurs centaines de nos ancêtres habitaient cette forêt, bien qu'à l'époque, il y a 500 ans, une grande partie de la forêt ait été défrichée à des fins agricoles. Il est rassurant de constater que le paysage et la forêt ont retrouvé leur splendeur d'origine, tout en respectant notre culture, notre histoire et notre patrimoine. »

Entretemps, dans le canton d'Adjala-Tosorontio, l'ORMLT a protégé 29 hectares (72 acres) de forêts et de prés, grâce au généreux don d'un propriétaire foncier. La forêt de feuillus abrite d'imposants érables, et offre un habitat à des oiseaux en péril, comme la grive des bois (menacée), le pioui de l'Est (préoccupante) et l'hirondelle rustique (menacée). Cette terre a été donnée à l'ORMLT par l'entremise du Programme de dons écologiques du Gouvernement du Canada.





Corridor appalachien

Mont Foster

Petite, Mélanie Lelièvre a d'abord appris l'existence de la forêt amazonienne et de la menace de destruction qui pesait sur elle. C'est cette découverte qui l'a incitée à consacrer sa vie à la protection des forêts et des animaux du Québec. Aujourd'hui, à titre de directrice générale de Corridor appalachien, un organisme de conservation régional à but non lucratif, elle contribue concrètement à changer les choses dans sa région. « Je pense que c'est la plus belle région du monde! », s'exclame-t-elle.

Mélanie Lelièvre se souvient d'avoir rencontré au mont Foster un propriétaire foncier, dans la forêt qu'il avait aidé à protéger en association avec Corridor appalachien. « Il était tellement soulagé quand il a appris que nous allions travailler avec lui, à toutes les étapes menant à la protection de sa terre. C'est à ce moment que j'ai compris toute l'importance du rôle que jouent les organismes de conservation auprès des propriétaires. Et j'ai aussi compris à quel point les propriétaires aiment leurs forêts et y sont attachés. Voilà pourquoi ils veulent leur conservation à long terme. »

Il n'y a pas si longtemps, les forêts du mont Foster étaient considérées pour le développement de propriétés secondaires. Pendant plus de dix ans, les résidents des communautés locales ont travaillé ensemble afin de collecter des fonds pour protéger cette aire naturelle. Récemment, des résidents des villages voisins de Bolton-Ouest et de Saint-Étienne-de-Bolton ont mené à terme une importante campagne de financement pour appuyer Corridor appalachien dans l'acquisition de 215 hectares (530 acres) sur le mont Foster pour sa protection à long terme.

Corridor appalachien a obtenu des fonds du PCPN et les a ajoutés aux contributions de plus de 250 donatrices et donateurs locaux. Le succès de cette campagne de financement permet ainsi aux gens de la région et aux personnes qui la visitent de profiter du réseau de sentiers de la montagne et de ses magnifiques vues pour de nombreuses années à venir.

« Le PCPN nous permet d'entreprendre des projets très ambitieux qu'il nous serait autrement impossible de compléter, explique Mme Lelièvre.

Ces projets de conservation à grande échelle sont complexes et doivent être soutenus à tous les niveaux. Sans l'appui du PCPN, nos avancées majeures dans la région auraient été impossibles. Le projet du mont Foster en est un excellent exemple. »

Ce projet permet aussi de s'assurer que les plantes et les animaux de la région puissent profiter de leur propre réseau naturel de corridors. La région abrite plusieurs espèces en péril, notamment la salamandre pourpre (menacée), la paruline du Canada (menacée), la grive des bois (menacée) et le pioui de l'Est (préoccupante). Les grands mammifères qui ont besoin de vastes territoires pour se déplacer, comme le cerf, l'orignal, le lynx roux, l'ours noir et le pékan, en profitent aussi.

La terre étant désormais protégée, Corridor appalachien et les municipalités locales s'emploieront à planifier, construire et entretenir un réseau de sentiers au potentiel récréatif exceptionnel pour la randonnée tout en minimisant les perturbations pour la faune.



Canards Illimités Canada

Depuis 80 ans, Canards Illimités Canada

(CIC) œuvre à la protection des milieux humides et des terres avoisinantes, pour la sauvagine et les nombreuses espèces qui dépendent de ces habitats importants. Depuis sa création, CIC a permis la conservation, la restauration et a favorablement orienté l'aménagement de 66 166 102 hectares (163,5 millions d'acres) à travers le pays. Voilà une excellente nouvelle pour les végétaux, les animaux et les personnes vivant près de ces projets. Le travail de CIC est de plus en plus essentiel. Les milieux humides du Canada continuent en effet de disparaître à un rythme alarmant. Dans les régions habitées, jusqu'à 70 % des milieux humides ont aujourd'hui disparu. Pourtant, les marécages, étangs, marais et tourbières sont essentiels au maintien de la santé de notre environnement et de notre économie, ainsi qu'à notre qualité de vie.

Le PCPN soutient les efforts de CIC pour la conservation des milieux humides au Canada. Au cours de la première année du programme, CIC a obtenu un financement de plus de 1,9 million de dollars, bonifié par 3,85 millions en fonds de contrepartie amassés auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'autres ordres de gouvernement. Cela a permis la concrétisation de 47 projets qui ont mené à la conservation de 4 529 hectares (11 191 acres) de terres.

Le PCPN a appuyé le travail de CIC auprès de la population en milieu rural, puisque c'est là, sur des propriétés privées, que se trouvent la plupart des milieux humides. CIC a œuvré avec des agriculteurs et agricultrices, des propriétaires de ranchs et des propriétaires fonciers pour fournir des solutions en conservation compatibles avec les activités agricoles, et ce, afin de contribuer à restaurer et à protéger les milieux naturels où se trouvent les paysages fonctionnels du Canada. L'entente de conservation Houck n'est qu'un exemple parmi d'autres.



Entente de conservation Houck

Une part du succès de Canards Illimités Canada (CIC) en matière de protection des milieux humides vient du fait que l'organisme établit des partenariats avec de nombreuses familles d'exploitants agricoles de longue date qui ont une vision éthique de la conservation.

L'un de ces partenaires est Ron Houck, dont la terre qui est située près de Hamiota (Manitoba), a été acquise par son grand-père en 1896. Désignée ferme patrimoniale, sa propriété est traversée par un ancien tronçon du chemin de fer Canadien Pacifique et abrite un élevateur à grains en activité pendant la plus grande partie du 20^e siècle.

L'histoire naturelle de la ferme est tout aussi impressionnante. Dans une région où l'on estime que 70 % des milieux humides d'origine ont disparu, ceux de la propriété Houck sont toujours intacts. On y trouve aussi l'un des seuls hibernacles (habitat d'hiver) connus de la couleuvre des Plaines du sud-ouest du Manitoba.

La famille Houck s'est toujours intéressée à la conservation de la nature. Voilà pourquoi M. Houck voulait s'assurer que s'il se défaisait de sa terre un jour, ses milieux naturels seraient protégés du développement. Il a donc signé une entente avec CIC pour protéger plus de 30 hectares (74 acres) d'habitats de milieux humides, de prés, d'arbres et d'arbustes.

Ces milieux profitent non seulement à une grande diversité de canards, comme le fuligule à dos blanc, mais aussi à d'autres espèces comme le grand-duc d'Amérique, des oiseaux chanteurs, ainsi qu'à des mammifères comme le renard et l'orignal.



Conservation de la nature Canada | 245, av. Eglinton Est, bureau 410 | Toronto, Ontario, Canada M4P 3J1

Tél. : 800 465-8005 | Courriel : services.partenaires@conservationdelanature.ca

^{MC} Marque de commerce de La Société canadienne pour la conservation de la nature

PHOTOS - Couverture : Adam Cornick. P2 et P4 : Brent Calver. P5 : Gouvernement du Canada; Mike Ford. P6 : Adam Cornick. P7 : CNC; Cole Lord May. P8 : CNC; Médaille : iStock. P9 : Brent Calver; Médaille : Shutterstock. P10 : Jason Leo Bantle; Médaille : Mhairi Mcfarlane. P11 : CNC; Médaille : iStock. P14 : Charles T. Low; Médaille : Famille Allum. P15 (2 Photos) Conservation Manitou. P16 (2 Photos) : CNC. P17 (2 Photos) : Sean Landsman. P18 (2 Photos) : Adam Cornick. P19 : Dave Menke; Médaille : Famille Pike. P20 et P21 : ORMLT. P22 : Mike Dembeck. P23 : Canards Illimités Canada; Médaille : Ron Holmes. **ILLUSTRATIONS** - P17 et P19 : Cory Proulx. Toutes les autres : iStock.